

CONCOURS INNOVATION@MIPIM2026

MIPIIM – CANNES – 10 AU 13 MARS 2026

L'ASSOCIATION HORIZON LÉMAN AU MIPIM

L'Association Horizon Léman (<https://horizon-leman.ch/>) réunit chaque année, en mars à Cannes, lors du MIPIM (<http://www.mipim.com/>), le plus grand salon international de l'immobilier, les principaux acteurs privés et publics du secteur immobilier suisse. Plus de 350 participants animent ensemble un pavillon particulièrement dynamique, où le réseautage, l'échange d'expériences et le dialogue entre décideurs économiques et politiques offrent une occasion unique de prendre la mesure des enjeux actuels de l'immobilier et du bâtiment dans un cadre international.

Le MIPIM met en perspective les stratégies de développement des grandes régions économiques mondiales – Londres, Paris, le bassin de la Ruhr, Lyon, Berlin, mais aussi Rotterdam, Amsterdam, Helsinki, Stockholm, Singapour ou Dubaï – et donne accès aux tendances techniques présentées par les professionnels du secteur, telles que celles de Green Planet Architects. Ce salon constitue ainsi un véritable laboratoire d'idées et de solutions pour tout acteur de l'immobilier et du bâti.

Chaque année, Horizon Léman choisit un thème décliné tout au long de l'événement. Pour l'édition 2026, le sujet retenu est : « **Villes en tension : bâtir sans terrain** ».

CONCOURS HORIZON-LÉMAN-INNOVATION@MIPIM2025

L'Association Horizon Léman met à l'honneur l'innovation suisse dans les métiers de l'immobilier et du bâtiment en organisant un concours unique. Les lauréats se verront offrir le package **Horizon-Léman-Innovation@MIPIM2026**, une opportunité financière et économique particulièrement attractive pour accéder au plus grand salon international de l'immobilier. Ce concours s'adresse exclusivement aux entreprises et institutions helvétiques proposant un produit ou un service innovant et utile au secteur. Le comité d'Horizon Léman sélectionnera une ou deux candidatures parmi celles **n'ayant encore jamais participé au MIPIM**, afin de leur permettre de valoriser leur solution sur la scène internationale.

CONDITIONS

Le package, donne accès à des prestations d'une **valeur totale de CHF 7'700.-**. Il inclut les prestations suivantes* :

- > 2 tickets d'entrée au MIPIM (d'une valeur de CHF 1'100.- chacun).
- > 2 forfaits participants (d'une valeur de CHF 2'000.- chacun).
- > 1 package visibilité pour l'entreprise (d'une valeur de CHF 2'500.-).

En tant que membres du Pavillon Suisse Horizon Léman, les lauréats bénéficient d'un accès privilégié à **l'ensemble des acteurs présents** : entreprises générales, régies, bureaux d'architectes, autorités publiques et partenaires institutionnels. Ils profitent d'une visibilité renforcée sur le stand, prennent part aux tables rondes, visites thématiques et à la soirée des partenaires (pour deux personnes). Toutes les facilités du pavillon leur sont ouvertes, de la logistique aux espaces de convivialité.

Le MIPIM leur offre par ailleurs l'opportunité exceptionnelle de parcourir en quatre jours le « monde de l'immobilier » : visite de centaines de stands internationaux, participation à des forums et workshops de haut niveau, et rencontres avec les **acteurs privés et publics** qui façonnent aujourd'hui le marché mondial.

* Seuls les frais explicitement mentionnés sont pris en charge par l'Association Horizon Léman.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ANALYSE DES DOSSIERS

- > N'avoir jamais participé au MIPIM.
 - > Proposer un produit ou un service de l'immobilier particulièrement innovant.
- Le thème retenu pour 2026 par l'association Horizon Léman est : **Villes en tension: bâtir sans terrain**. La raréfaction du foncier et la pression démographique en milieu urbain imposent d'imaginer de nouvelles formes de densification. Il ne s'agit plus seulement de construire, mais de réinventer la ville en optimisant l'existant et en explorant des **solutions capables de concilier innovation, durabilité et qualité de vie**.

Les projets pourront ainsi porter sur la surélévation ou la transformation des bâtiments, la reconversion de friches et de parkings, la modularité et la flexibilité des espaces, ou encore l'intégration d'usages multiples au sein d'un même lieu. Les technologies constructives et les matériaux innovants permettront de bâtir dans des environnements contraints, tandis que la dimension sociale et environnementale devra rester au cœur des propositions.

Les dossiers seront évalués selon leurs **performances technologiques, économiques, environnementales et sociales, leur caractère innovant, ainsi que leur potentiel à s'imposer sur le marché. que la solution proposée a de s'imposer sur le marché.**

DÉLAI DE POSTULATION ET FORMAT

Le délai de postulation est fixé au **11 décembre 2025**. L'entreprise ou institution doit présenter à

- > l'Association Horizon Léman les documents suivants :
 - > **Bref descriptif de l'entreprise ou de l'institution.**
- Description documentée du produit ou du service** suivant les thématiques et la famille de critères mentionnées, minimum 2 pages A4, maximum 4 pages A4.

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Participation proactive aux activités proposées par l'Association Horizon Léman aux partenaires Horizon Léman pendant la durée du MIPIM.

DÉCISION DU COMITÉ

Le comité de l'Association Horizon Léman communiquera son choix **le 16 décembre 2025**. Les entreprises ou institutions lauréates en seront informées immédiatement. La décision du comité n'est pas susceptible de recours.

PERSONNE DE CONTACT POUR L'ASSOCIATION HORIZON LÉMAN

Pauline MATHEY

Secrétaire Générale

Association Horizon Léman

C/O CCI France Suisse

Tél : 078 203 50 60

communication@horizon-leman.ch